

Je remercie les membres du jury pour le temps et la peine qu'ils prennent pour cette soutenance et plus particulièrement les rapporteurs qui depuis le mois d'août ont eu un surcroît de travail. Je remercie le professeur Fontanel d'avoir accepté de diriger cette thèse pour l'aide qu'il m'a apporté. Je tiens enfin à remercier particulièrement le professeur Alain Joxe dont les travaux et la réflexion depuis longtemps ont élargi mes horizons d'analyse et dont l'aide, dans le cadre du CIRPES, a été très importante.

Je serai bref, ayant déjà eu la parole en quelque sorte, à travers le manuscrit de cette thèse.

Le fil directeur de cette thèse est l'application des moyens de l'analyse régulationnistes, ou d'une partie de ces moyens, au système français de production d'armement, dans un double but: d'une part rendre compte de la cohérence et du fonctionnement de ce système, d'autre part montrer les facteurs d'évolution. Il ne s'agit donc pas seulement d'une ambition rétrospective, mais également d'une visée prospective, à un moment où ce système est en mutation radicale.

L'analyse régulationniste paraît spécialement adaptée à ce projet (et à ce sujet) parce qu'elle inclut l'ensemble des déterminants du système, et qu'elle s'inscrit naturellement dans une perspective historique, de long terme, apte à montrer la dynamique du système et donc son parcours à venir.

L'analyse se développe en trois étapes:

d'abord montrer qu'il existe un système de régulations administrées, basé sur l'existence d'un certain nombre de compromis institutionnalisés, fondateurs, qui sont des compromis, politiques, stratégiques, sociaux, démocratiques, économiques, industriels. et que dans ce système le rapport des firmes à l'Etat est un rapport déterminant pour celles-ci. Toutefois la prise en compte de toutes les dimensions de cette régulation permet d'expliquer qu'au sein d'un genre unique de régulation, il existe des modalités différenciées du rapport Etat/firme représentées par les situations archétypiques de l'aérospatiale, Dassault-aviation, Thomson-CSF et Matra. Cette partie présente également par rapport à un certain nombre de publications sur le sujet l'originalité d'être appuyée sur un corpus de données chiffrées cohérentes et vérifiées. On a utilisé en particulier systématiquement les bilans annuels des firmes depuis 1973 pour établir ces séries de données, plutôt que de compiler des compilations parfois méthodologiquement discutables. Cette garantie quant aux chiffres est d'autant plus importante qu'ils sont une part de l'argumentation (en particulier sur les prix).

Ensuite, montrer que la nature des marchés de l'armement. Cela passe d'abord par le fait qu'il n'y a pas selon nous un marché mais des marchés de l'armement, suivant la nature de la production et de sa distance avec le cœur stratégique de la doctrine de

défense, des marchés presque hiérarchisés, nucléaire, aérospatial, électronique, productions classiques. Et ces marchés ne fonctionnent pas selon des normes concurrentiels, ni même d'une certaine façon selon des conceptions classiques de marchés, parce que les prix ne sont pas un élément décisif des processus. En ce sens même la notion de monopole bilatéral est finalement inadaptée à cette situation puisqu'elle fait encore référence au rôle des prix. Sur ces marchés, les prix existent bien sûr, mais plus comme des méthodes comptables, des instruments de mesure, des indicateurs ex post que comme des facteurs de décision. Et chacun de ces marchés présentent des particularités qui font que la crise globale du mode de régulation se décline dans des modes particuliers. A un bout les productions classiques sont en quelque sorte, en terme de cycle de vie, entre maturité et déclin. A l'autre bout, le nucléaire voit actuellement disparaître les mécanismes de financement d'efficience qui lui ont permis de fonctionner pendant toute cette période.

C'est qu'en effet, ce mode de régulation est en voie de démantèlement comme le révèle la place prise par la question de la dérive des prix des matériels d'armement. Il ne s'agit pas ici d'inflation militaire, notion dont le professeur Aben a déjà montré en quoi elle est incongrue par rapport au sujet. Il s'agit de la traduction financière du mouvement de sophistication technologique des armements qui fait qu'aujourd'hui le coût des grands programmes s'approche de la limite de financement possible.

Dans le système de régulation administrée les marchés sont pratiquement incontestables, sauf par l'exercice d'une critique politique d'en haut, que la perspective de vie régulationniste permet précisément d'instaurer comme un des compromis fondateurs du système. Or, ce facteur n'a pas joué ou s'est affaibli. Les conditions économiques de production des armements n'ont pas suffisamment retenu l'attention du pouvoir politique qui s'est borné à déléguer à la DGA ces questions d'importance. D'une certaine façon ce mouvement était consubstantiel à la mise en place de la dissuasion nucléaire. De même qu'il faut pouvoir agiter sans broncher la menace du suicide collectifs de l'emploi du nucléaire, de même il faut payer sans lésiner les moyens de cette dissuasion. Ici l'acceptation de la cherté des armements est un indice de la fermeté de la volonté de défense; Toutefois ce qui était économiquement supportable concernant le cœur du nucléaire, dans sa phase de genèse ne l'est plus s'il s'étend à tous les domaines de l'armement et sur la longue période. De plus ce mouvement a été porté par l'entrée du système français dans le mouvement des exportations. La compétition pour les marchés d'exportation se fait par la compétition technologique, en tous cas pour les matériels français. Cette compétition est impulsée par le producteur dominant et peu à peu à travers le développement de ces exportations c'est la logique de la sophistication technologique accélérée qui s'est introduite dans le système français, alors même qu'on peut montrer mathématiquement que précisément cette recherche d'un niveau de force

par le biais de la performance technologique entraîne nécessairement des couts croissants exponentiellement et que les effets d'apprentissage ne sont pas à même d'effacer.